

Le 19 Octobre 2017, une seule ordonnance : Un pouvoir d'Achat XXL !

Gel des Salaires et Pensions, **hausse** de la CSG, **baisse** des moyens bénévoles dans les activités sociales, **baisse** des droits familiaux, **fiscalisation** des frais...

Employeurs et Gouvernement s'attaquent tout azimut à notre **REMUNERATION !**



Appel à 2 h de grève à minima pour participer à l'Assemblée Générale:

**9 h Rue de Craponne à Ste Catherine
LE PUY En VELAY**

... Bénéfices et dividendes record... Accroissement des richesses pour les plus riches... **Depuis quelques années les inégalités repartent à la hausse.**

Nos secteurs professionnels sont directement concernés comme le montre **l'indécente augmentation de salaires des dirigeants de Grdf** ou les mesures d'austérité salariale et de pensions dans nos entreprises.

Pour la CGT la relance passe mécaniquement par le pouvoir d'achat des salariés et pensionnés et par une juste rémunération du travail. **Salaire d'embauche minimal à 1800 euros** et véritables augmentations salariales sont une nécessité pour l'ensemble des salariés, comme la **réévaluation de 200 euros de la grille de salaire** des IEG.

Il n'est plus acceptable que les travailleurs subissent les conséquences sur leur pouvoir d'achat des choix stratégiques d'entreprises catastrophiques ou de décisions gouvernementales créant du dumping social entre entreprises.

La loi travail XXL ne fera qu'accroître les distances avec les grilles de salaires de branches et avec nos repères salariaux de branche.

Tous les travailleurs et retraités sont concernés par la hausse de la CSG de 1,7%.

Pour les salariés des IEG et des Mines, la facture s'annonce lourde : 1,7% de CSG et 1% d'inflation donne moins 2,7% de salaire, **soit la suppression d'un NR pour toutes et tous dans les IEG !**

**Dans les IEG,
hausse de la CSG et
hausse de l'inflation
annoncent
la perte sèche
d'un NR
par salarié !**

Les retraités ne feront pas l'objet de mesures compensatoires et verront donc une **perte sèche de 1,7% de leurs pensions...**

Dans le même temps, le gouvernement supprime l'Impôt sur la fortune, supprime l'impôt sur le patrimoine en action... Le Gouvernement effectue une politique pour les riches sous la baguette du MEDEF...

Les employeurs dans les négociations d'entreprises se sentent inspirés des décisions MACRONiques...

DANGER POUR LE STATUT DES ELECTRICIENS ET GAZIERS !!!

Concernant les moyens bénévoles, les propositions des employeurs sont très loin de la réponse aux besoins affichant une baisse de plus de 30% de ce qui est actuellement consommé. Réduire d'autant les moyens **c'est directement s'attaquer aux Activités Sociales des IEG** et au salaire socialisé des agents !

À l'issue d'une rencontre intersyndicale qui a réuni l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, FSU, Unsa, Solidaires, Unef, UNL et FIDL) le 9 octobre au siège de la CGT, les organisations syndicales ont décidé de se revoir le 24 octobre prochain, pour faire le point sur l'ensemble des réformes du gouvernement : loi travail, baisse des APL, hausse de la CSG, réformes à venir de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de la retraite.

Les ordonnances Macron ne sont pas derrière nous ! Les routiers nous ont prouvé qu'on pouvait mettre en échec ces ordonnances. Ils ont gagné l'intégration des primes et indemnités dans le salaire de base.

En attendant cette nouvelle intersyndicale, qui pourrait déboucher sur une journée d'action mi-novembre, la CGT pour sa part appelle à **la mobilisation le 19 octobre**. Cette journée sera une nouvelle étape dans la mobilisation des salariés et retraités de l'énergie et des mines contre la loi travail XXL et sa déclinaison dans nos branches professionnelles et nos entreprises, **pour revendiquer de véritables mesures salariales et de pensions !**

La **CGT** appelle l'ensemble des salariés et retraités de l'énergie et des mines à:

**Participer
aux diffusions de tracts sur les ronds points en interprofessionnel avec
conférence de presse militante** entre 12h et 14h sur 3 ronds points dans
l'agglomération du Puy, sur **Ste Sigolène** et sur **Brioude**.